

# LE MAG

## Je propose un article



### LES DÉLAIS

4 numéros du Mag sont diffusés par an, 1 par saison.



#### AUTOMNE

Diffusion :  
1<sup>ère</sup> semaine d'octobre



#### HIVER

Diffusion : dernière  
semaine de décembre



#### PRINTEMPS

Diffusion :  
1<sup>ère</sup> semaine d'avril



#### ÉTÉ

Diffusion :  
1<sup>ère</sup> semaine de juillet

J'envoie mes éléments (article et photos) **5 semaines** avant la diffusion, par mail, en mairie déléguée.

*Exemple : pour une diffusion dans le Mag d'automne, j'envoie mes éléments avant le 24 août ; pour le Mag d'hiver, j'envoie avant le 16 novembre.*

### QUELQUES CLÉS POUR MON ARTICLE



Je **privilégie les annonces** plutôt que les retours d'évènement.

*Quoi de plus frustrant de voir ce qu'on a loupé ? Autant lire ce qu'on peut programmer !*

Pour une annonce d'évènement, je pense à préciser : le nom de la manifestation, les dates, lieux et horaires, un petit descriptif (programme, ouvert à tous, tarifs, sur inscription...), un contact (mail, téléphone, site internet...).



#### Je ne mets pas :

- d'information à caractère religieux (animation d'une paroisse, etc.),
- d'information à caractère commercial, sauf pour annoncer une nouvelle activité,
- d'information concernant la vie interne d'une association (membres du bureau, assemblée générale...),
- des points ou des tirets entre les chiffres d'un numéro de téléphone (ex : 02 41 71 76 80),
- des majuscules aux mois et heures (ex : le 11 juillet à 10h30).



# 900

caractères **maximum**,  
espaces compris.



#### J'ENVOIE MES PHOTOS

en **bonne qualité**, au format jpg ou png, en pièces jointes de mon mail.

J'évite les photos de foule, logos et affiches car elles sont moins visibles. Je favorise les plans rapprochés.

Pour des raisons d'équité, une double-page est consacrée à chaque commune déléguée. De nombreuses associations souhaitent communiquer sur le Mag et nous vous en remercions. Cependant, afin de permettre à tous de s'exprimer, merci de respecter ces règles.

Le service communication et participation citoyenne peut être amené à retravailler (réduire, reformuler, synthétiser) les articles envoyés afin d'assurer aux habitants une information lisible, cohérente et attractive.

